



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E194237

VALABLE JUSQU'AU 27/06/2026

ÉDITÉ LE

21/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/07/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BRIVE 2021B00525

Siret : 902 014 554 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8506864-0

Assurance Responsabilité Travaux :  
ERGO SV75608686

Assurance Responsabilité Civile :  
ERGO SV75608686

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : JJSS - ETABLISSEMENT SOULIER

184 AVENUE DE LA MARQUISIE  
19600 SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE

Téléphone : 05 55 29 08 12

Fax :

Portable : 0681061672

Site Internet : <http://www.jjss-ets-soulier.fr>

E-mail : [contact@etssoulier.fr](mailto:contact@etssoulier.fr)

Responsabilité légale :  
SOULIER SERGE GÉRANT / SOULIER JEREMY GÉRANT / SOULIER JULIEN GÉRANT

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                            | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier) | 28/06/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 28/06/2023         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 28/06/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.